

M. Nowlan: Je veux poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, afin de dissiper la confusion qui semble régner dans l'esprit du ministre. Étant donné nos immenses avoirs en dollars américains et la baisse de notre encaisse-or, le gouvernement ou la Banque du Canada ont-ils établi une politique quelconque pour diversifier leur réserve de valeurs ou le gouvernement ou la Banque du Canada détiennent-ils une garantie sur le taux du change des dollars que nous possédons?

L'hon. M. Turner: Non. Il n'y a aucun taux garanti.

M. l'Orateur: A l'ordre. Un certain nombre de députés cherchent à poser des questions supplémentaires. Pour le moment, la présidence accorde la parole au député de Regina-Lake Centre.

M. Benjamin: Ce n'est pas une question supplémentaire.

M. l'Orateur: Je le sais. Le député a la parole afin de terminer le premier tour de questions; après quoi, nous reviendrons aux questions supplémentaires.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. Les Benjamin (Regina-Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Étant donné qu'il a admis hier qu'il n'avait pas lu l'article de l'ancien caporal Ramsay qui a paru dans le magazine *Maclean* et en raison des accusations et autres déclarations sérieuses que renferme l'article, a-t-il maintenant lu l'article et sinon, pour quelles raisons il ne l'a pas fait, et si tel est le cas, quelles enquêtes entend-il effectuer. Fera-t-il également une déclaration à la Chambre?

• (1420)

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je n'ai malheureusement pas encore trouvé le temps de lire cet article; quant à ordonner la tenue d'une enquête sur la Gendarmerie royale du Canada, à mon avis, cela est tout à fait inopportun, étant donné les circonstances, parce qu'on n'a pas appelé mon attention sur un fait précis qui pourrait justifier la tenue d'une enquête.

LA DIVULGATION DE CERTAINES PARTIES D'UN RAPPORT PAR LE COMMISSAIRE HIGGITT—DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT

[Traduction]

M. Benjamin: Une question complémentaire. Étant donné que le commissaire Higgitt, dans des déclarations publiques, a cité certaines parties d'un rapport de conseils présenté au groupe de travail et classé comme un document de régie interne, et vu qu'une partie du rapport a maintenant été rendue publique par le commissaire, le ministre déposera-t-il le rapport tout entier et en fera-t-il connaître toute la teneur à la Chambre et à la population?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Non, monsieur le président. Comme l'honorable député l'a si bien mentionné, il s'agit d'un document «interne», parmi d'autres, sur lequel nous travaillons.

[L'hon. M. Turner.]

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de Selkirk veut poser une question complémentaire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Selkirk.

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—LA TENUE D'UNE ENQUÊTE

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Étant donné que l'article auquel mon collègue fait allusion comporte des accusations graves et que celles-ci doivent être, ou vraies et alors il existe certains problèmes au sein de la GRC, ou fausses et alors la réputation de la GRC a été inutilement entachée, le ministre fera-t-il une enquête concernant les accusations que renferme l'article de telle sorte qu'elles puissent être tirées au clair.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, comme je l'ai dit hier, certains articles vantent le travail de la Gendarmerie royale du Canada et la portent aux nues. Je suis aussi sceptique à propos de ces articles qu'à propos de ceux qui la condamnent aux enfers.

Mon travail est de faire en sorte que la Gendarmerie réponde aux aspirations des Canadiens, que ce soit vraiment un service honnête et compétent.

LES PROPOS DE L'ANCIEN CAPORAL RAMSAY—LA LECTURE D'UN ARTICLE PAR LE MINISTRE

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que l'honorable représentant est devenu le défenseur de la Gendarmerie royale et qu'il n'essaye plus de supprimer certaines lettres du sigle anglais. Je lui pose la question suivante: pourrait-il essayer de trouver le temps de lire cet article fort sévère? Je sais qu'il a beaucoup à faire. Nous le voyons s'occuper de toutes sortes d'autres choses. Mais croit-il que d'ici demain il pourrait trouver le temps de lire, même sans l'aide d'un cours de lecture rapide, cet article qui blâme aussi sévèrement ce corps de police, qui ne devrait être attaqué de cette manière.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, premièrement, j'ai le plus grand respect pour la royauté, et comme le très honorable député le sait, je ne la galvaude pas à propos de tout et de rien. Deuxièmement, quant à la...

[Traduction]

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Contez-nous en une autre!

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je crois que cet honorable député devrait avoir l'occasion...

M. l'Orateur: Messieurs, à l'ordre, s'il vous plaît. Je ne crois pas que nous devions engager de débat. Le ministre pourrait peut-être répondre à la question du très honora-